

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 11 Avril 2024

Délibération n°2024/06

Date de convocation : 26 mars 2024

Date d'affichage : 5 avril 2024

Nombre de délégués en exercice : 9

Nombre de délégués présents : 7

L'an deux mil vingt-quatre le 11 avril à 18 heures 30, le comité syndical du Syndicat Intercommunal du centre nautique Lyon Saint Fons Vénissieux régulièrement convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Nacer KHAMLA, Président.

Présents : M. BARBA, M. BLACHE, Mme BOURGEAT, M. GAUTIN, M. KHAMLA, M. MEBARKI, M. ODIARD

Excusés : Mr BERZANE, Mme GOUST, Mme NUBLAT-FAURE, M. YAZAR Murat

Absents : M. BUSTOS, M. DEBAT, M. MATEO, et M. SAADAOUI

Secrétaire de séance : M. BARBA

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président présente la proposition du Budget Primitif 2024. Il rappelle que selon la nomenclature M57, le budget sera voté par nature et par chapitre.

Le Budget Primitif 2024 du Syndicat Intercommunal du Centre Nautique s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

3 332 271.37 € en section de fonctionnement

344 042.68 € en section d'investissement

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
	BP 2024
011 charges à caractère général	1 111 212,00 €
012 Charges de personnel	1 813 200,00 €
65 autres charges de gestion courante	54 762,44 €
total des dépenses de gestion courante	2 979 174,44 €
66 charges financières	53 455,62 €
67 charges exceptionnelles	2 000,00 €

68	dotations provisions semi budgétaires	- €
Total dépenses réelles de fonctionnement		55 455,62 €
023	virement section d'investissement	178 114,47 €
042	OO de transfert entre sections	119 526,84 €
043	OO à l'intérieur de la section de fonctionnement	
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		297 641,31 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 332 271,37 €

FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
		BP 2024
R 002	résultat reporté	321 491,37 €
013	Atténuations de charges	50 000,00 €
70	Produits des services	758 500,00 €
73	Impôts et taxes	1 956 500,00 €
74	Dotations, participations	104 780,00 €
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00 €
77	Recettes exceptionnelles	- €
78	Reprise sur provisions	125 000,00 €
total produits de gestion courante		3 332 271,37 €
042	OO de transfert entre section	- €
043	OO à l'intérieur de la section de fonctionnement	- €
Total recettes d'ordre de fonctionnement		- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 332 271,37 €

Section d'investissement.

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
		BP 2024
20	immobilisations incorporelles	98 300,00 €
21	immobilisations corporelles	165 559,23 €
Total dépenses d'équipement		263 859,23 €
16	emprunts et dettes assimilées	80 183,45 €
Total des dépenses financières		80 183,45 €

Total dépenses réelles d'investissement		344 042,68 €
040	OO de transfert entre sections	- €
041	opérations patrimoniales	- €
Total dépenses d'ordre d'investissement		- €
TOTAL		344 042,68 €
solde négatif reporté ou antérieur		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		344 042,68 €

INVESTISSEMENT		
RECETTES		
		BP 2024
10222	dotations, fonds divers	11 515,00 €
1068	excédents de fonctionnement capitalisés	
1641	emprunts auprès des établissements financiers	- €
total recettes financières		11 515,00 €
021	virement de la section de fonctionnement	178 114,47 €
040	OO de transfert entre sections	119 526,84 €
041	opérations patrimoniales	- €
total recettes d'ordre d'investissement		297 641,31 €
solde positif reporté ou antérieur		34 886,37 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		344 042,68 €

Après délibération, le comité syndical à l'unanimité

- Adopte le Budget Primitif 2024 tel qu'il a été présenté.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Nacer KHAMLA

